



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

assistants maternels

Question écrite n° 76012

Texte de la question

M. Christophe Guilloteau attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur la situation des assistantes maternelles. En effet, le salaire horaire non fixé et laissé libre aux employeurs crée une inégalité parfois importante entre les salaires en milieu rural et en milieu urbain. Il aimerait savoir quelles dispositions peuvent être prises pour éviter ces disparités qui risquent de décourager les assistantes maternelles à exercer en milieu rural.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Guilloteau](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76012

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2010, page 3846

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)